

Soutien financier aux clubs

La FSB soutient de manière ciblée les activités des clubs visant à recruter de nouveaux membres. Elle encourage notamment la publication d'annonces pour les cours pour débutants et l'organisation de journées portes ouvertes. En revanche, les événements conviviaux tels que les apéritifs ne bénéficient d'aucun soutien financier.

Matériel de la FSB

Afin de soutenir les clubs, la FSB met également à leur disposition gratuitement divers matériels. Il s'agit notamment de flyers et de roll-ups qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de la FSB.

Règles relatives au soutien financier

- La FSB prend en charge 80 % des dépenses jusqu'à concurrence de 1 000 CHF.
- Pour les dépenses comprises entre 1000 et 2400 CHF, la FSB prend en charge 50 % des coûts, le montant total maximal du soutien étant de 1500 CHF.
- Pour les contributions plus élevées, l'accord **préalable** du comité est nécessaire. À cette fin, un plan détaillé des activités prévues, un budget des dépenses attendues et une prévision des résultats souhaités doivent être soumis.

Obligation de rapport

Indépendamment du montant de la contribution reçue, la FSB demande un rapport sur le succès des activités soutenues. Ces rapports sont importants afin que les expériences acquises puissent être mises à la disposition de tous les clubs et qu'il en résulte un bénéfice mutuel.